



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 97 - AOUT 2010

SOMMAIRE

Délégation Territoriale de l'ARS

POLE SANTE

Avis - Avis d'ouverture d'un concours interne sur titres pour le recrutement d'un Infirmier diplômé d'état de Classe Normale à la Résidence les Avens à Peyrestortes	1
--	---

Direction Départementale des Finances Publiques

Autre - Délégations générales et spéciales pour la direction générale des finances publiques	3
--	---

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Autre - Approbation et autorisation pour l'exécution des projets de distribution d'énergie électrique	16
---	----

Partenaires

Avis - Avis d'ouverture de concours sur titres pour le recrutement d'un animateur (trice) de la fonction publique hospitalière à la maison de retraite de Salses le Chateau	20
---	----

Avis - Avis d'ouverture d'un concours interne sur titres d'une infirmière diplômée d'Etat de classe normale à la résidence Les Avens de Peyrestortes	22
--	----

Préfecture des Pyrénées- Orientales

Cabinet

Arrêté N °2010218-0001 - Modifiant la nomination du régisseur titulaire et régisseur suppléant auprès de la police municipale de la commune de MAUREILLAS LAS ILLAS	24
---	----

Arrêté N °2010218-0002 - Modifiant la nomination du régisseur titulaire et du régisseur suppléant auprès de la police municipale de Peyrestortes	27
--	----



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Avis

**signé par Autres
le 26 Juillet 2010**

**Délégation Territoriale de l'ARS
POLE SANTE**

Avis d'ouverture d'un concours interne sur titres pour le recrutement d'un Infirmier diplômé d'état de Classe Normale à la Résidence les Avens à Peyrestortes

**RESIDENCE
LES AVENS
PEYRESTORTES**

**AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRES
D'UNE INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT DE CLASSE NORMALE
A LA RESIDENCE LES AVENS
DE PEYRESTORTES - PYRENEES ORIENTALES.
Le 26 juillet 2010**

Un concours sur titre interne est organisé conformément au Décret N° 1988-1077 du 30 novembre 1988 portant statuts des personnels Infirmiers de la Fonction Publique Hospitalière en vue de pourvoir 1 poste d'Infirmier Diplômé d'Etat de Classe normale

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires du diplôme d'Infirmier D'Etat, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'Infirmier, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier sans limitation dans le service où ils sont affectés, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique comptant au 1^{er} janvier de l'année en cours, au moins cinq ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps précités,

Les candidatures doivent être adressées par écrit, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la Poste faisant foi) à Madame la Directrice de la Résidence les Avens, boulevard national BP 4, 66600 PEYRESTORTES.

**Maison de Retraite Publique
Boulevard National – B.P 4 – 66600 PEYRESTORTES**



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Autre

**signé par Trésorier Payeur Général
le 06 Août 2010**

Direction Départementale des Finances Publiques

Délégations générales et spéciales pour la
direction générale des finances publiques

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIALES

Direction Générale des Finances Publiques Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Orientales

Nommé Directeur départemental des finances publiques des Pyrénées-Orientales par décret du 14 décembre 2009, j'ai fixé par décision du 21 décembre 2009 la liste de mes mandataires et l'étendue de leurs pouvoirs. A compter du 1^{er} juillet 2010, je modifie celle-ci comme suit :

1-DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

Délégation générale est donnée à :

Signature et paraphe

Françoise BIZZARRI

Mme **Françoise BIZZARRI**, Directrice divisionnaire, Directrice du pôle Pilotage et Ressources,

Philippe MOLINIER

M. **Philippe MOLINIER**, Directeur départemental, Directeur du pôle Gestion Publique,

Véronique CONRY

Mme **Véronique CONRY** Directrice Divisionnaire, Directrice du pôle Gestion Fiscale,

Patrick REBOUL

M. **Patrick REBOUL**, Directeur Divisionnaire, Directeur du pôle Gestion Fiscale,

Thierry JANSON

M. **Thierry JANSON**, Directeur Divisionnaire, Directeur en charge de la Mission Maîtrise des Risques,

à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

2-DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

Dans le cadre du pôle Pilotage et Ressources

Délégation spéciale est donnée à :

Martine DEROCHE

Mme **Martine DEROCHE**, Inspectrice départementale, chef de la division Gestion des Ressources Humaines – Formation

Pierre LOUSTAUNAU

M. **Pierre LOUSTAUNAU**, Trésorier principal, chef de la division Budget – Logistique – Immobilier – Pilotage général

Jean-Paul DEDIEU

M. **Jean-Paul DEDIEU**, Receveur percepteur, chargé de Mission Risques Professionnels, document unique, CHS, ACOMO, sécurité, crises, pandémie

à l'effet de signer les correspondances et les actes pour autant qu'ils concernent leur propre division ainsi que tous les actes relatifs au pôle auquel est rattachée leur division à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part, de celle du Directeur du pôle et du chef de la division à laquelle sont rattachés les correspondances et actes.

Délégation spéciale est également accordée à :

Jeannine ARROYO

Mme **Jeannine ARROYO**, Inspectrice, chef du service Ressources Humaines – Filière Fiscale

Fleurinée TARALLO

Mme **Fleurinée TARALLO**, Inspectrice, chef du service Ressources Humaines – Filière Gestion Publique

Patrick BALSSA

M. **Patrick BALSSA**, Inspecteur, chef du service Budget – Logistique - Immobilier

Christine MAURY

Mme **Christine MAURY**, Inspectrice pour le service Stratégie emploi - Contrôle de gestion
Qualité de service

Evelyne ALIU

Mme **Evelyne ALIU**, Inspectrice, Chef du service formation professionnelle, concours,

à l'effet de signer les correspondances et les actes pour autant qu'ils concernent leur propre compétence ainsi que tous les actes relatifs à la division à laquelle ils sont rattachés à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement du Directeur du pôle, du chef de la division et de l'inspecteur dont relève la mission.

Reçoivent pouvoir :

avec faculté d'agir séparément, de signer exclusivement les récépissés, déclarations de recette et reçus de dépôts de fonds et valeurs, les bordereaux d'envoi et tout autre document ordinaire du service courant concernant exclusivement leur propre service :

Michelle DARRIEUX

Mme **Michelle DARRIEUX**, Contrôleur

Marie SALA

Mme **Marie SALA**, Contrôleur principal

Thierry MUNOZ

M. **Thierry MUNOZ**, Contrôleur

Dans le cadre du pôle Gestion Publique

Délégation spéciale est donnée à :

Michèle TAHON

Mme **Michèle TAHON**, Receveur percepteur, chef de la division SPL – Action Economique

Dominique FONS

Mme **Dominique FONS**, Receveur percepteur, chef de la division État

<u>Jacques VILANOVE</u>	M. Jacques VILANOVE , Inspecteur principal, chef de la division France-Domaine à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur division ainsi que tous les actes relatifs au pôle auquel est rattachée leur division à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part, de celle du Directeur du pôle et du chef de la division à laquelle sont rattachées les correspondances et actes.
	Délégation spéciale est également donnée à :
<u>Françoise FABRE</u>	Mme Françoise FABRE , Inspectrice, chef du service Fiscalité Directe Locale et intercommunalité
<u>Françoise GATOUNES</u>	Mme Françoise GATOUNES , Inspectrice, chef du service Conseil. Soutien juridique administratif et budgétaire. Qualité et production des comptes
<u>Huguette TROMPETTE</u>	Mme Huguette TROMPETTE , Inspectrice, en charge du déploiement et suivi Hélios, Correspondante monétique et dématérialisation
<u>Régine THUAYRE</u>	Mme Régine THUAYRE , Inspectrice, chargée de l'Action Economique
<u>Jean-Philippe HELMER</u>	M. Jean-Philippe HELMER , Inspecteur, chef du service Comptabilité
<u>Soazig AUFFRET</u>	Mle Soazig AUFFRET , Inspectrice, chef du service Dépense de l'Etat
<u>Nathalie COMBALUZIER</u>	Mme Nathalie COMBALUZIER , Inspectrice, chef du service Recettes de l'Etat
<u>Thérèse DARNER</u>	Mme Thérèse DARNER , Inspectrice, chef du service Dépôts de fonds – Services financiers

Christiane BRUNEAU

Mme **Christiane BRUNEAU**, Inspectrice, évaluatrice – Commissaire du gouvernement

Christophe QUINTA

M. **Christophe QUINTA**, Inspecteur, évaluateur - Commissaire du gouvernement

Anita SAEZ

Mme **Anita SAEZ**, Inspectrice, évaluatrice – Commissaire du gouvernement

à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur propre service ainsi que tous les actes relatifs à la division à laquelle ils sont rattachés à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement du Directeur du pôle, du chef de la division et de l'inspecteur dont relève la mission.

Reçoivent pouvoir :

avec faculté d'agir séparément, de signer exclusivement les récépissés, déclarations de recette et reçus de dépôts de fonds et valeurs, les bordereaux d'envoi et tout autre document ordinaire du service courant concernant exclusivement leur propre service :

Marie-Claire BARRIAS

Mlle **Marie-Claire BARRIAS**, Contrôleur principal

Annie BARBA

Mme **Annie BARBA**, Contrôleur principal

Martine LAVAIL

Mme **Martine LAVAIL**, Contrôleur

Muriel BERTHOU

Mlle **Muriel BERTHOU**, Contrôleur principal

Jean-Marie PLANAS

M. **Jean-Marie PLANAS**, Contrôleur principal

Eric JOURDAM

M. Eric JOURDAM, Contrôleur principal

Lydie GALY

Mme Lydie GALY, Agent d'administration principal

Hervé VIARD

M. Hervé VIARD, Agent d'administration principal

Jean-Michel FROGER

M. Jean-Michel FROGER, Agent d'administration

Chantal RODA

Mme Chantal RODA, Contrôleur principal

Catherine FACHE

Mme Catherine FACHE, Contrôleur principal

Christian BOSC

M. Christian BOSC, Contrôleur principal

Christine CHAMBRION

Mlle Christine CHAMBRION, Contrôleur principal

Bernard NAZON

M. **Bernard NAZON**, Contrôleur principal

Laurent RUIZ

M. **Laurent RUIZ**, Contrôleur principal

Dans le cadre du pôle gestion fiscale

A l'exclusion des délégations spécifiques accordées dans le cadre du contentieux fiscal

Délégation spéciale est donnée à :

Claire MAYNAU

Mme **Claire MAYNAU**, Inspectrice principale, chef de la Division Pilotage

Martine DELMAS

Mme **Martine DELMAS**, Inspectrice départementale, chef de la division du Contrôle fiscal et des Affaires Juridiques

à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur division ainsi que tous les actes relatifs au pôle auquel est rattachée leur division à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part, de celle des Directeurs du pôle et du chef de la division à laquelle sont rattachés les correspondances et actes.

Délégation spéciale est également donnée à :

Christophe DEIT

M. **Christophe DEIT**, Inspecteur , bloc des particuliers, des amendes

Serge DEJEAN

M. **Serge DEJEAN**, Inspecteur, bloc des particuliers, missions cadastrales et publicité foncière

Marcel MIXERAS

M. **Marcel MIXERAS**, Inspecteur, bloc des professionnels et de l'enregistrement

Jùlia BACO-SICARD

Mme **Jùlia BACO-SICARD**, Inspectrice, chargée du Contrôle fiscal et du Remboursement TVA

Gérard PASCUAL

M. **Gérard PASCUAL** Inspecteur, chargé du Contrôle fiscal et du Remboursement TVA

Hélène PECH DE LACLAUSE

Mme Marie-**Hélène PECH DE LACLAUSE** , Inspectrice, chargée du Contrôle fiscal et du Remboursement TVA

Marie-Claude GOT

Mme **Marie-Claude GOT**, Inspectrice chargée des Affaires juridiques

Marie-Josée MARTI

Mme **Marie-Josée MARTI**, Inspectrice, chargée des Affaires juridiques

Sophie NIETO

Mme **Sophie NIETO**, Inspectrice, chargée des Affaires juridiques

Patrick ROUZIES

M. **Patrick ROUZIES**, Inspecteur chargé des Affaires juridiques

Etienne VILANOVA

M. **Etienne VILANOVA**, Inspecteur chargé des Affaires juridiques

à l'effet de signer les correspondances et les actes pour autant qu'ils concernent leur propre compétence ainsi que tous les actes relatifs à la division à laquelle ils sont rattachés à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement des Directeurs du pôle, du chef de la division et de l'inspecteur dont relève la mission.

Reçoivent pouvoir :

avec faculté d'agir séparément, de signer exclusivement les récépissés, déclarations de recette et reçus de dépôts de fonds et valeurs, les bordereaux d'envoi et tout autre document ordinaire du service courant concernant exclusivement leur propre service :

Régine GUGLIELMETTI

Mme Régine GUGLIELMETTI, Contrôleur principal

Délégations spéciales pour agir en justice

Mme Françoise BIZZARRI, M. Philippe MOLINIER, Mme Véronique CONRY, M. Patrick REBOUL, M. Thierry JANSON, Mme Martine DEROCHE, M. Pierre. LOUSTAUNAU, M. Jean-Paul DEDIEU, Mme Michèle TAHON, Mme Dominique FONS, M. Jacques VILANOVE, Mme Claire MAYNAU, Mme Martine DELMAS, M. Christophe DEIT, Mme Nathalie COMBALUZIER, M. Patrick ROUZIES, M. Christian BOSC, Mme Christine CHAMBRION
Mme Régine GUGLIELMETTI reçoivent, délégation spéciale pour agir en mon nom et me représenter en justice.

Délégations spéciales dans le cadre des missions rattachées au Directeur départemental des finances publiques

Mission d'audit

Délégation spéciale est donné à :

Michel CONRY

M. Michel CONRY, Inspecteur principal

Robert GARRABÉ

M. Robert GARRABÉ, Inspecteur principal

Anne MONÉ

Mme Anne MONÉ, Inspectrice principale

Véronique MONTGAILLARD Mme Véronique MONTGAILLARD, Inspectrice principale

à l'effet de signer les correspondances actes et documents afférents à leur mission ainsi que les remises de service et procès-verbaux d'installation des comptables du département et toutes les pièces annexes.

Mission Maîtrise des Risques

Délégation spéciale est donné à :

Patricia ROSIAK

Mme Patricia ROSIAK, Inspectrice,

à l'effet de signer les correspondances et les documents concernant les affaires courantes pour autant qu'ils concernent ce service.

Reçoivent pouvoir :

avec faculté d'agir séparément, de signer exclusivement les bordereaux d'envoi et tout autre document ordinaire du service courant concernant exclusivement leur propre service :

Antoinette MILHOMME

Mme Antoinette MILHOMME, contrôleur principal

Christelle BELHABIB

Mme Christelle BELHABIB, contrôleur

Mission Politique Immobilière de l'Etat

Délégation spéciale est donné à :

Monique FANTIN

Mme **Monique FANTIN**, Conservatrice des Hypothèques, Responsable Départementale de la Politique Immobilière de l'Etat

à l'effet de signer les correspondances et les documents liés à sa mission.

Mission Communication

Délégation spéciale est donnée à :

Robert GARRABÉ

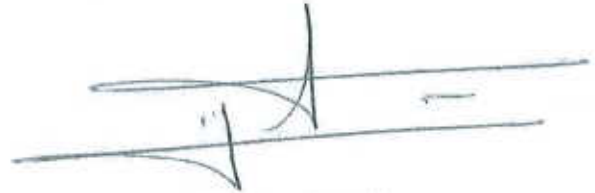
M. **Robert GARRABÉ**, Inspecteur principal, Responsable de la mission communication

à l'effet de signer les correspondances et les documents liés à sa mission.

La présente délégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs du département des Pyrénées-Orientales.

Fait à Perpignan , le 1^{er} juillet 2010

L'Administrateur Général des finances publiques, Directeur Départemental des Finances Publiques des Pyrénées-Orientales.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the printed name.

Jean-Paul MÉTOIS



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Autre

**signé par Directeur DDTM
le 02 Août 2010**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Approbation et autorisation pour l'exécution
des projets de distribution d'énergie électrique



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Autre

**signé par Directeur DDTM
le 02 Août 2010**

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Approbation et autorisation pour l'exécution
des projets de distribution d'énergie électrique

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Service Urbanisme Habitat

Unité Cadre de Vie

Horaires d'ouverture au public

Accueil du public situé :
10, avenue Maréchal Joffre
Perpignan

Perpignan, le - 2 AOUT 2010

**APPROBATION ET AUTORISATION
POUR L'EXECUTION DES PROJETS
DE DISTRIBUTIONS D'ENERGIE
ELECTRIQUE**

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES ET DE LA MER
CHARGE DU CONTRÔLE DES DISTRIBUTIONS D'ENERGIE ELECTRIQUE
DANS LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**

Vu la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie électrique et le décret du 29 juillet 1927 modifié par celui du 14 août 1975 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi et notamment l'article 50 dudit décret

Vu la circulaire du 13 août 1998 de M. le secrétaire d'Etat à l'Industrie relative à la publicité des décisions d'approbation et d'autorisation d'exécution des travaux relatifs aux ouvrages de transport et de distribution d'énergie électrique

Vu le projet présenté à la date du 04.05.2010 par M. le chef de Centre ERDF, en vue du Renouvellement du Réseau BTA/A – depuis le Poste « Castors », Quartier des Castors, rue & impasse Henri de Lacaze-Duthiers - rues des Raisins & Jean Guiter – Art.50 n° 022DP10 /045941/FFR –

Vu la conférence en date du 08.07.2010, avec visite sur les lieux des services de la mairie de Perpignan, d'ERDF et de la DDTM

Vu l'avis favorable de :

- M. le Maire de Perpignan
- M. l'Architecte des Bâtiments de France
- la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée

Vu l'avis de la Direction des Routes en date du 14.06.2010, le réseau routier départemental n'étant pas concerné,

France telecom consultés le 21.05.2010 n'ayant fait connaître aucune opposition aux travaux,

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ☎+33 (0)4.68.38.12.34

horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00

Fax : ☎+33 (0)4.68.38.11.29

Renseignements :

☎INTERNET : www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

☎COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr

APPROUVE le projet d'exécution susmentionné et AUTORISE M. le chef de Centre ERDF à exécuter les ouvrages prévus au projet présenté le 04.05.2010, à charge pour lui de se conformer aux dispositions des arrêtés ministériels déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique, ainsi qu'aux prescriptions spéciales ci-après :

La mairie de Perpignan : Les poteaux-bois prévus seront remplacés par des poteaux-béton, à l'exception du poteau « 23 » sis impasse de Lacaze Duthiers.

Le positionnement exact sera à analyser sur place avec les services de la voirie, lors du début des travaux, en fonction des aménagements de voirie que la ville doit réaliser concomitamment.

Les services de la communauté d'agglomération : - Tout croisement de réseaux devra se faire à 0,40 m minimum de la canalisation, tout croisement d'ouvrages ou de canaux à 0,40 m des extrados.

- Les plans des réseaux d'Eau Potable et d'Eaux Usées seront délivrés au demandeur par VEOLIA Eau, Délégué de service public, à Perpignan. (Tél. 04 68 66 26 62).

- Le plan des réseaux d'Eaux Pluviales et des Canaux et les renseignements sont communiqués à titre indicatif, les branchements et accessoires ne sont pas représentés.

Les emplacements exacts des ouvrages non apparents sont à déterminer par le demandeur, par sondages.

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.


La présente autorisation :

- sera affichée immédiatement dans la ou les communes intéressées pour une durée de deux mois. Il sera justifié de cette formalité par l'envoi d'un certificat d'affichage à M. le directeur départemental des Territoires et de la Mer chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique.

- sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

P/ le directeur départemental des Territoires et de la Mer, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique,

la chef du service S.U.H.,


Sandrine Torredemer

Copie de la présente autorisation sera adressée à :

- M. le Chef de Base Travaux Structure URE LARO /ERDF – Perpignan
- M. le Préfet du département des Pyrénées-Orientales - Bureau de la coordination
- M. l'Architecte des Bâtiments de France
- M. le Maire de Perpignan - Division Réseaux urbains - Division Voirie
- PMCA - Dpt de l'Environnement & de l'Equipement Durable du Territoire
- France telecom



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Avis

**signé par Autres
le 06 Août 2010**

Partenaires

Avis d ouverture de concours sur titres pour le recrutement d un animateur (trice) de la fonction publique hospitalière à la maison de retraite de Salses le Chateau



Salses-le-Château, le 28 Juin 2010

**Avis d'ouverture de concours sur titres
pour le recrutement d'un Animateur (trice) de la Fonction
Publique Hospitalière**

Un concours sur titre aura lieu à la Maison de Retraite de Salses-le-Château en vue de pourvoir un poste **d'Animateur (trice) de la Fonction Publique Hospitalière**.

Peuvent faire acte de candidature toutes personnes remplissant les conditions énumérées :

- A l'article 3 du Décret n°93-654 du 26 mars 1993 modifié portant statut particulier des animateurs de la Fonction Publique Hospitalière.
- Peuvent être candidats, outre les titulaires ci-dessus énumérés, les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emploi de la Fonction publique.

Les dossiers d'inscription doivent comporter :

- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou d'une pièce justifiant de la qualité de ressortissant d'un des Etats membre de la Communauté Economique Européenne.
- Un curriculum vitae indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi accompagné d'une lettre de motivation.
- diplôme reconnu équivalent par la commission instituée par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emploi de la Fonction publique.

Les candidatures devront être adressées (le cachet de la poste faisant foi) ou remises dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel, à :

Mademoiselle La Directrice

**Anne-Marie MARRE
D900 – BP 23
66600 Salses-le-Château**



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Avis

**signé par Autres
le 06 Août 2010**

Partenaires

Avis d ouverture d un concours interne sur titres d une infirmière diplomée d Etat de classe normale à la résidence Les Avens de Peyrestortes

**AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRES
D'UNE INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT DE CLASSE NORMALE
A LA RESIDENCE LES AVENS
DE PEYRESTORTES - PYRENEES ORIENTALES.
Le 26 juillet 2010**

Un concours sur titre interne est organisé conformément au Décret N° 1988-1077 du 30 novembre 1988 portant statuts des personnels Infirmiers de la Fonction Publique Hospitalière en vue de pourvoir 1 poste d'Infirmier Diplômé d'Etat de Classe normale

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires du diplôme d'Infirmier D'Etat, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'Infirmier, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier sans limitation dans le service où ils sont affectés, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique comptant au 1^{er} janvier de l'année en cours, au moins cinq ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps précités,

Les candidatures doivent être adressées par écrit, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la Poste faisant foi) à Madame la Directrice de la Résidence les Avens, boulevard national BP 4, 66600 PEYRESTORTES.

**Maison de Retraite Publique
Boulevard National – B.P 4 – 66600 PEYRESTORTES**



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Arrêté n °2010218-0001

**signé par Directeur de Cabinet
le 06 Août 2010**

**Préfecture des Pyrénées- Orientales
Cabinet
Bureau du Cabinet**

Modifiant la nomination du regisseur titulaire
et regisseur suppleant aupres de la police
municipale de la commune de MAUREILLAS
LAS ILLAS

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Préfecture

Cabinet du Préfet

Cabinet

Perpignan, le 6 août 2010

Dossier suivi par :
Michèle Gailhou

☎ : 04.68.51.65.19
☎ : 04.86.06.02.78
✉ : michele.gailhou
@pyrenees-orientales.gouv.fr
Référence : nomination
régisseur titulaire et
suppléant

ARRETE PREFECTORAL
Modifiant la nomination d'un régisseur titulaire et d'un
régisseur suppléant auprès de la police municipale de la
commune
de MAUREILLAS LAS ILLAS

LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES,
Chevalier de la légion d'honneur,

VU l'arrêté préfectoral n° 4567/02 du 23 décembre 2002, portant création d'une régie de recettes d'Etat auprès de la police municipale de la commune de MAUREILLAS LAS ILLAS;

VU l'arrêté préfectoral n° 4576/02 du 23 décembre 2002, portant nomination d'un régisseur d'Etat et d'un régisseur suppléant auprès de la police municipale de la commune de MAUREILLAS LAS ILLAS,

VU le courrier de Monsieur le Maire de MAUREILLAS LAS ILLAS en date du 2 juin 2010 portant sur la nomination de régisseurs titulaire et suppléant auprès de la police municipale de la commune ;

VU l'avis de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques en date du 18 juin 2010,

SUR PROPOSITION de Mme le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture des Pyrénées-Orientales

.../

- ARRETE -

Article 1 – M. Emmanuel CARLIER, Gardien de la police municipale, est nommé en qualité de régisseur titulaire et M. Sylvain BOIXADERAS, agent contractuel, en qualité de régisseur suppléant de la régie de recettes de la police municipale de MAUREILLAS LAS ILLAS

Article 2 – le reste sans changement.

Article 3 – Mme le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la préfecture des Pyrénées-Orientales, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, Monsieur le Maire de MAUREILLAS LAS ILLAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Pour le Préfet et par délégation
le sous-préfet, directeur de cabinet,
Signé : Frédérique CAMILLERI



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

Arrêté n ° 2010218-0002

**signé par Directeur de Cabinet
le 06 Août 2010**

**Préfecture des Pyrénées- Orientales
Cabinet
Bureau du Cabinet**

Modifiant la nomination du regisseur titulaire
et du regisseur suppleant aupres de la police
municipale de Peyrestortes

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Préfecture

Cabinet du Préfet

Cabinet

Perpignan, le 6 août 2010

Dossier suivi par :
Michèle Gailhou

☎ : 04.68.51.65.19
☎ : 04.86.06.02.78
✉ : michele.gailhou
@pyrenees-orientales.gouv.fr
Référence : nomination
régisseur titulaire et
suppléant

ARRETE PREFECTORAL
Modifiant la nomination d'un régisseur titulaire et d'un
régisseur suppléant auprès de la police municipale de la
commune
de PEYRESTORTES

LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES,
Chevalier de la légion d'honneur,

VU l'arrêté préfectoral n° 1287/05 du 22 avril 2005, portant création d'une régie de recettes d'Etat auprès de la police municipale de la commune de PEYRESTORTES;

VU l'arrêté préfectoral n° 1323/05 du 26 avril 2005, portant nomination d'un régisseur d'Etat et d'un régisseur suppléant auprès de la police municipale de la commune de PEYRESTORTES modifié,

VU le courrier de Monsieur le Maire de PEYRESTORTES en date du 8 juin 2010 portant sur la nomination de régisseurs titulaire et suppléant auprès de la police municipale de la commune ;

VU l'avis de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques en date du 18 juin 2010,

SUR PROPOSITION de Mme le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture des Pyrénées-Orientales

.../

- ARRETE -

Article 1 – M. Eric LENOTTE, Adjoint Technique Territorial, est nommé en qualité de régisseur titulaire et Mme Nathalie BRUNET, Adjoint Administratif Principal, en qualité de régisseur suppléant de la régie de recettes de la police municipale de PEYRESTORTES

Article 2 – le reste sans changement.

Article 3 – Mme le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet de la préfecture des Pyrénées-Orientales, Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, Monsieur le Maire de PEYRESTORTES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Pour le Préfet et par délégation
le sous-préfet, directeur de cabinet,
signé : Frédérique CAMILLERI